

Un procès qui suscite un malaise

Cinq jeunes militants d'Unser Land ont été condamnés mercredi 15 novembre 2023, par le tribunal judiciaire de Mulhouse à six mois de prison avec sursis et à des dommages et intérêts de plusieurs milliers d'euros. Pour protester contre la Région Grand Est, ils avaient aspergé de peinture une voiture de la caravane du Grand Est lors du Tour de France-femmes en juillet 2022.

Un délit certes, un acte que nous répropons, mais une bien petite atteinte à l'ordre public et aux biens, comparée aux désordres et aux atteintes aux biens qui, dans notre pays, accompagnent les manifestations quasi quotidiennes d'agriculteurs, d'écologistes, de gilets jaunes, de protestataires contre la réforme de la retraite, etc, qui souvent restent sans poursuites.

Et cependant, pour retrouver les intéressés, les grands moyens ont été employés : exploitation de la vidéosurveillance, relevés téléphoniques, enquête de voisinage, analyse de la peinture, etc. bref, des moyens utilisés normalement pour des actions terroristes ! Plusieurs brigades de gendarmerie ont été mobilisées pour arrêter ces jeunes gens au saut du lit. Alors que la police et la gendarme-



Quatre des cinq militants poursuivis s'expliquant lors de l'université d'Hiver de Unser Land.

rie font face à des manques de moyens criants pour poursuivre des délits graves et que de nombreuses plaintes restent sans suite, l'État n'a apparemment pas autre chose à faire en Alsace, pour assurer l'ordre public que de s'acharner sur cinq jeunes gens au casier judiciaire vierge.

Pourquoi un tel zèle et une telle sévérité ? On ne peut s'empêcher de penser que c'est l'engagement autonomiste de ces jeunes gens qui explique cet acharnement. Alors qu'il aurait dû constituer un motif d'indulgence. Quand l'engagement politique devient une circonstance aggravante, on se rapproche du procès politique.

Cette affaire rappelle de bien mauvais souvenirs lorsque la France a malmené l'identité alsacienne entre les deux guerres. Certes, cette nouvelle affaire est bien moins lourde, mais nous ne pouvons échapper à un sentiment de malaise au regard de ce qui peut apparaître comme un comportement discriminatoire et des tentatives d'intimidation affectant des militants alsaciens. ▀

Plaques bilingues à Colmar Trouble réel ou manipulation ?

Après de nombreuses autres villes, Colmar a apposé des plaques de rue bilingues français / langue régionale (allemand standard ou dialecte selon le cas). Une mesure conforme aux engagements électoraux de l'actuelle municipalité, conforme aux préconisations de nombreux documents de promotion des langues régionales et réalisée après un travail sérieux d'étude et de concertation.

Ce type d'initiative est très largement soutenu par la population alsacienne. La mesure n'a suscité la réprobation que de quelques individualités, mais a été présentée par la presse locale (*L'Alsace / DNA*) comme l'expression d'un large front du refus et d'un « trouble » profond. Une telle affirmation étant dépourvue de bases factuelles, on peut s'interroger sur les motivations de ces publications.

On constate que les critiques émanent d'attaquer directement la présence de noms en dialecte pour se concentrer sur les inscriptions en allemand standard (même si la différence est parfois dérisoire (*Pariser Strass* serait du dialecte,



Les nouveaux panneaux, comme ici à Colmar, traduisent les noms de rues en alsacien ou en allemand avec des lettres de taille égale. Photo Valerie Koelbel.

Basler Strasse de l'allemand standard !) On met en avant les protestations d'un avocat, qui prétend que l'initiative serait

illégale en tant qu'elle emploie la langue allemande, et l'appréciation d'un « historien », qui affirme que la langue allemande n'a été utilisée en matière de plaques de rues que durant les périodes 1870-1918 et 1940-1944. Il n'est guère nécessaire de démontrer l'inexactitude de arguments. Ce qui est symptomatique, c'est leur exploitation pour tenter d'enfoncer un coin entre le dialecte et l'allemand standard afin de refuser à ce dernier sa qualité de composante de la langue régionale. Les inscriptions sur les plaques de rue colmariennes démontrent au contraire qu'une distinction entre dialecte et standard est factice et que l'on ne peut promouvoir l'un sans l'autre. ▀